

**Conférence à Mons  
organisée par le Conseil  
National belge des Arts  
Plastiques  
CNAP – AIAP / UNESCO**



*Francis Desiderio, responsable du CNAP*

L'AIAP (Association Internationale des Arts Plastiques) a été créée sous les auspices de l'UNESCO à Venise en 1954. Mise en veilleuse depuis des années, cette « vénérable » institution semble aujourd'hui vouloir ressortir de l'ombre grâce, il faut le dire, à l'opiniâtreté de Francis Desiderio. L'artiste liégeois, responsable du CNAP, reprend le flambeau et entame une campagne de sensibilisation pour mobiliser les artistes à venir renforcer ses rangs.

Le rôle du CNAP « Conseil National Belge des Arts Plastique » est d'aborder, tant au plan national qu'international, toutes les questions qui touchent les arts et la vie des artistes dans les pays membres de l'UNESCO. Les objectifs à long terme sont entre autre la gratuité du droit d'entrée dans tous les lieux d'arts. Un autre point important est l'amélioration des conditions d'exercice professionnel des artistes plasticiens et la clarification de leurs situations fiscales et sociales. Pour en savoir plus, voici le programme...

Modérateur : Alain Delaunois

Introduction de Francis Desiderio, responsable du CNAP

Les artistes dans le champ des arts plastiques en Communauté française.

Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts Plastiques de la Communauté française

Le rôle de la Maison des Artistes de Paris Remy Aron, Président de la Maison des Artistes de Paris

Aspects juridiques et légaux de l'activité professionnelle des artistes plasticiens Pierre Jeanray, Avocat

Questions — réponses avec la collaboration de Marie-Magdeleine de Meeûs.

**RDV le 9 mai 2008 de 14 à 16h au Mundanéum**

**rue de Nimy, 76 7000 MONS**

**Entrée gratuite**

**Réservations : il est nécessaire de réserver avant le 5 mai 2008 . marjorie.billo@cfwb.be**

**Rens. : Francis Desiderio**

**04 / 227 38 50 – 0477 / 34 70 25**

**www.cnap.be**